Compte rendu du conseil d'école du 19 mars 2021

Membres présents :

Délégués de parents : Mme Masieri, Mme Barrière,
Élus locaux : Monsieur le Maire, Mme Blavignac,
Enseignantes : Mme Morizet, Mme Blanc

Excusés :
Délégués de parents : Mme Chalaphy, Mme Rosa, Mme Duquenoy, Mme Lerest, Mme Poutignat, Mme Rosas, Mme Begon, Mme Chapuis, Mme Cherasse
Élus locaux : Mme Poughon,
Enseignantes : Mme Charguéron, Mme Barraud, Mme Faucher, Mme Gaucher, Mme Lageneste,
Délégués départementaux de l'éducation nationale : M. Cazalbou, Mme Charpentier
Inspecteur de l'Éducation Nationale, chargé de la circonscription Clermont-Billom-Vic : M. Champigneul

Secrétaire de séance : Mme Blanc,

1. **Protocole sanitaire**

En raison du protocole sanitaire de l'éducation nationale, le conseil d'école doit se tenir en présence de 6 participants :
- 2 représentants de la mairie,
- 2 représentants de parents d'élèves
- 2 enseignantes.

2. **Effectifs de l'école**

a) Depuis la rentrée, Il y a eu 3 départs d'élèves et 3 arrivées.
L'école compte désormais 159 élèves.

b) Prévisions de rentrée 2021

A ce jour, nous attendons 168 élèves à la rentrée 2021. Ce nombre pourrait évoluer en fonction des inscriptions des élèves de Petite Section et de ceux de Chas. En effet, la commune de Chas a décidé de sortir du RPI « Chas-Espirat-Reignat ». Les élèves seront donc rattachés à l'école de Chauriat dès la rentrée 2021.
Celle-ci bénéficie d'une ouverture de classe. Elle passera donc de 6 à 7 classes.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
	20	20	20	22	17	19	26	19	163
Elèves de Chas	+2		+1			+1	+1		168

4 élèves de Chas se sont inscrits pour la prochaine rentrée.
168 élèves sont attendus, soit un effectif moyen de 24 élèves par classe.
Cette moyenne pourrait augmenter car d'autres élèves de Chas sont susceptibles de s'inscrire.
Il y aurait aussi un élève de Petite Section de Glaine-Montaigut (obtention d'une dérogation car la nourrice de l'enfant est à Chauriat).

3. **Inscriptions rentrée 2021**

Les inscriptions des nouveaux élèves ont débuté ce lundi 8 mars. Elles ont lieu les lundis de 9h à 12h ou de 14h à 16h15, ainsi qu'un mercredi par mois (7/04 et 19/05) en prenant rendez-vous avec la directrice de l'école.

Les parents des nouveaux élèves ne pouvant venir les lundis peuvent prendre rendez-vous, sous réserve de la disponibilité de la directrice, en dehors des horaires de classe.

Les enfants non domiciliés à Chauriat ou Chas doivent obtenir l'accord écrit de Monsieur le Maire afin de procéder à l'inscription à l'école de la Porte du Jour.

Les documents ci-dessous sont exigés pour l'inscription :
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie des justificatifs des vaccinations obligatoires
- Justificatif de domicile (facture EDF/eau, quittance de loyer)
- Certificat de radiation pour les élèves venant d'une autre école.

4. **Ouverture de classe**

Une 7ème classe va rouvrir à la rentrée 2021.
Dans quelle salle installe-t-on cette nouvelle classe ?

Auparavant, elle était située dans le nouveau bâtiment. Désormais, cette salle est utilisée comme dortoir, correspondant au nombre croissant en petite section. La prévision d'effectif en PS est de 20 élèves pour septembre 2021, dont 17 ayant pris contact avec la directrice. Il semble pertinent de conserver cette salle comme dortoir, qui est proche des sanitaires.

Il serait judicieux d'installer la 7ème classe dans l'actuelle bibliothèque. Cette salle ne peut faire office de dortoir car il n'y a pas de sanitaires à l'étage.

L'équipe enseignante demande s'il serait possible de déplacer le TBI dans l'actuelle bibliothèque durant les vacances d'été. La bibliothèque pourrait être installée dans le dortoir dans le nouveau bâtiment le long des murs. Ainsi, la 3ème salle du nouveau bâtiment aurait deux vocations : dortoir et salle de bibliothèque. L'accès à la bibliothèque serait ainsi possible pour les classes le matin ou après 15h lorsque le dortoir n'est plus occupé par les élèves de petite section.

La nouvelle classe ne possède pas de mobilier scolaire. Lorsque la salle fut utilisée en dortoir, le mobilier a été retiré par l'équipe des services techniques.

Est-il possible d'agencer les salles selon leurs nouvelles affectations ?

- dortoir/bibliothèque : la demande d'installation de stores ou rideaux faite au 1er conseil d'école 2019 est réitérée à ce jour pour permettre de la rendre fonctionnelle lors de ces deux utilisations.

- 7ème salle de classe : la réaménager en mobilier durant l'été (chaises, tables pour les élèves, armoire/meubles de rangement)

- Pourrait-on utiliser sur le temps scolaire la salle du centre de loisirs pour les intervenants externes ? (Médecin scolaire, RASED, officiant à minima trois fois par semaine) ?

Réponse de la mairie :

La mairie accepte que la 7ème classe soit installée dans la bibliothèque actuelle. Le TBI sera déplacé ainsi que les tableaux. Le maire demande de faire, avant fin mars, la liste de tout le mobilier nécessaire pour cette nouvelle classe car le budget de la commune est en cours de vote. La mairie gèrera la commande en fonction du mobilier précédemment entreposé dans les locaux techniques de la commune.

M. Deschamps précise que rien ne pourra être récupéré de la commune de Chas (cela appartient au RPI).

La salle du bas serait donc un dortoir +une BCD.

La mairie est d'accord pour l'installation de stores dans le dortoir. Les tarifs sont à l'étude.

Il a été convenu que les élèves des classes de CM1-CM2 déplaceraient les livres en fin d'année scolaire et que le personnel communal se chargerait des meubles. Les enseignantes souhaiteraient que les salles soient opérationnelles dès la fin de l'année scolaire 2020-2021.

Le maire est d'accord pour qu'on utilise le centre aéré pour le RASED ou le médecin scolaire. Un double de clés sera fourni à la directrice. Il sera dans son bureau.

5. Projet d'école : les prémices d'un conseil d'enfants

Lors du 1er conseil d'école de cette année, l'équipe enseignante a exprimé la volonté de mettre au cœur de son projet d'école l'oral et la production d'écrit. Elle a aussi évoqué la mise en place d'un conseil d'enfants.

Le questionnement des représentants de parents d'élèves a permis l'expérimentation de ce conseil dans les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2.Nous avons travaillé sur :

- la production d'écrit car tous les élèves ont eu la possibilité d'écrire leur point de vue sur une feuille libre.
- l'oral car les élèves ont échangé pour choisir les éléments importants à présenter à la directrice.

Questions des parents d'élèves :

- Plusieurs élèves se plaignent du manque d'occupation pendant les temps de récréation. Que pourrait-on envisager pour améliorer la situation ? (plus de jeux de cour ? Jeux peints au sol ?) Il s'agit plutôt d'élèves des grandes classes (à partir du CE2) et sur la globalité des temps de récréations.

Afin de connaître au mieux les demandes des élèves, les enseignantes ont fait le point avec ceux-ci dans leur classe. Les remarques et suggestions, portées par le plus grand nombre, ont été exposées la semaine du 8 mars pour chaque classe à la directrice. Certaines ont trouvé réponse au sein des classes (demande d'un ballon supplémentaire, demande pour apporter des cordes à sauter, jeux de billes…)

D'autres remarques concernent l'aménagement de la grande cour de récréation et nécessitent la consultation de la mairie :

- installer un banc supplémentaire (qui pourrait avoir vocation de banc de l'amitié)
- réaliser des peintures au sol (la marelle n'est plus exploitable car une table a été fixée sur son emplacement)
- ajouter une seconde poubelle dans la grande cour (Actuellement, une seule est accessible depuis la grande cour.)
- réhausser les barrières en bois car les ballons finissent très souvent sur la route.

Réponse de la mairie :
La mairie va mener une réflexion sur 2O22- 2O23 afin de réaménager les abords de l'école et la cour du cycle 3. La construction d'une structure légère, qui pourrait servir de préau ouvert, utilisé à la fois par le centre de loisirs et l'école, est à l'étude.
Les partenaires concernés seront consultés pour la réalisation de ce projet.
Des jeux au sol seront tracés. (Lucas le fera avec des pochoirs qu'il réalisera lui-même). Une poubelle et un banc seront rajoutés dans la cour du cycle 3.

D'autres remarques concernant la pause méridienne seront abordées dans le point suivant.

6. Activités périscolaires et Comité de pilotage du Projet Educatif Territorial (PEDT)

Une nouvelle organisation a été mise en place en raison des deux services de cantine depuis le 1er mars. La parole est donnée aux élus pour en dresser un premier bilan.

Les 2 services permettent des temps de cantine beaucoup plus calmes. L'année prochaine, on restera sur ce schéma, d'autant plus qu'il y a augmentation des effectifs.

Avec le protocole sanitaire, les activités proposées sont malheureusement limitées.

Un nouveau protocole sanitaire pourrait permettre la pratique d'activités manuelles et sportives en intérieur. Si c'est bien le cas, d'autres activités pourraient être proposées.

Les parents soulignent que l'inscription obligatoire permet de connaître les activités proposées. La mairie rappelle que la recherche d'intervenants est toujours en cours pour de nouvelles activités.

Les élèves des classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont des remarques concernant la pause méridienne.

- les élèves de CE2-CM1 servis en 2ème souhaiteraient qu'une rotation soit mise en place. Est-ce envisageable pour cette fin d'année scolaire ? Mme Blavignac demandera au personnel si cela est possible (pour 2 classes de grands)
- Peuvent-ils apporter le ballon de leur classe sur la pause méridienne ? C'est d'accord mais tant pis s'il est perdu.
- Inquiétude des élèves des 3 classes quant au partage de la cour suite à l'organisation des TAP : manque de place pour la récréation libre et espace non ombragé).

Une solution est-elle envisageable? M. Deschamps propose qu'un groupe aille dans le centre de loisirs qui n'est pas utilisé actuellement. Il y a aussi le pré des noyers qui appartient à la commune. Mais il faut suffisamment d'adultes pour encadrer.

Les élèves de la classe de Mme Gaucher (CE2-CM1) précisent que la cour est suffisamment grande le vendredi du fait que l'activité périscolaire proposée a été annulée faute de participants.

Autres doléances des élèves :
- repas végétarien non apprécié (manque de cuisson)
- repas froid pour les derniers servis.

Réponse de la mairie :
Les informations seront remontées au personnel.

Quels sont les pourcentages de fréquentation des TAP par classe? Il y a en moyenne 15 à 2O enfants inscrits, un peu moins le vendredi. Les intervenants vont mener une réflexion pour proposer des activités adaptées à la fois aux filles et aux garçons (le rugby a eu peu de succès !).
Avez-vous pris contact avec Madame Jarrix de la CAF pour qu'un comité de pilotage soit réuni d'ici la fin de l'année scolaire 2020-2021 ?
Réponse de la mairie :
Mme Blavignac a reçu le matin même un mail de Mme Jarrix. Elle ne se déplacera pas pour une réunion. Elle demande que la mairie rédige un nouveau PEDT en lien avec les partenaires concernés. Ce projet devra lui être transmis au plus tard début mai.

7. Horaires de l'école à la rentrée 2021

Si le protocole sanitaire est toujours en vigueur à la rentrée 2021, l'équipe enseignante souhaiterait conserver les différentes entrées et le décalage de 10 minutes en début et fin de journée. La mairie est d'accord.

Un projet de TAP Basket, soumis par M. Dildarian et Mme Vergniaud, responsables à l'Union Sportive Chauriat Vertaizon, est à l'étude et impacterait les heures de classe. Cette proposition concernerait les élèves de 7 à 11 ans.

Deux après-midis par semaine seraient raccourcis. Pour compenser, l'heure et demie manquante de l'après-midi serait répartie sur les 5 matinées.

Questions des parents d'élèves :

- Les adhérents du club de basket ont reçu une note qui évoque un projet (type sport étude ?) qui sera mis en place sur les écoles de Chauriat et Vertaizon et qui a été étudié en concertation avec les mairies et les écoles concernées. Quelle est la teneur exacte de ce projet ? Pourquoi les représentants de parents d'élèves n'ont-ils pas été associés à cette démarche dès le début de la réflexion ?

Réponse de la mairie : L'idée n'était pas du tout de mettre les parents élus à l'écart. Il fallait d'abord voir si le projet était faisable au niveau de la commune. Il y aurait 2 groupes de 14 (Cela dépendra du nombre d'enfants inscrits). C'est le basket qui gèrera les inscriptions. Ce sera gratuit et cela ne concernera pas uniquement les adhérents au club de basket. Ce projet doit permettre l'apprentissage du basket à ceux qui le souhaitent.
Les enfants non inscrits aux TAP Basket bénéficieront sur le même temps d'autres activités en garderie.
Les activités sur la pause méridienne sont aussi maintenues.
Les parents d'élèves font remarquer que cela nécessitera pour le personnel de proposer des activités intéressantes, variées et différentes entre celles de la pause méridienne et celles de la garderie de l'après-midi. Mme Blavignac souligne que le personnel est déjà en train de réfléchir à ce sujet.
La mairie propose la sortie à 12h 15 le mercredi pour pouvoir commencer tous les jours à 8h 45. Il n'y aura plus le quart d'heure gratuit de garderie le soir. M. Deschamps souligne que, ceux qui ne participent pas aux TAP basket, pourront rentrer chez eux dès 15h30. Les parents disent que cela concernera peu d'enfants.
Les changements d'horaires seront présentés au 3ème conseil d'école pour être actés dès la rentrée prochaine.
Les familles en seront informées dans les dossiers d'inscription.
Dès la rentrée prochaine, il n'y aura qu'une rentrée et sortie à 13h pour les TAP.
La mairie doit embaucher un(e) emploi jeune pour le service par le biais de la Mission Locale. (Il y a déjà eu une embauche pour les espaces verts).

8. Activités sportives

a) Piscine :

Le cycle « natation » de la classe de Mme Faucher fut interrompu en raison des mesures d'interdiction de pratique sportive en intérieur. Le 2ème cycle devrait avoir lieu du 4 mai au 29 juin 2021 si le protocole sanitaire le permet. Les élèves iront à la piscine de 10h à 12h, ils seront dans l'eau de 10h30 à 11h15. L'équipe enseignante choisira la/les classe(s) suivant les consignes du centre aquatique.

b) Séances de sport avec un intervenant pour les maternelles :

En raison des contraintes sanitaires pour la pratique du sport en salle, Bernard Crespo propose deux séances de sport par semaine pour chacune des classes maternelles. Une séance supplémentaire est proposée une semaine sur deux pour les classes de GS-CP et CE1-CE2. Nous remercions M. Dildarian, responsable du club de basket, qui nous a proposé ces temps d'apprentissage supplémentaires.

c) Cross de l'école

Tous les élèves de l'école ont suivi un cycle « course de longue durée ». Dans la continuité de cet apprentissage, l'équipe enseignante souhaite mettre en place un cross le jeudi 20 mai près du terrain de foot de Chauriat. Bernard Crespo est en charge d'organiser la course. Les élèves participeront du CP et jusqu'au CM2.M. Dildarian a proposé de fournir les récompenses.

Les parents demandent s'ils seront informés et s'ils pourront être présents. Tout ceci sera décidé en fonction de la situation sanitaire.

9. Actions mises en place : bilan et prévisions

➢les photos de classe : elles ont eu lieu le 12 octobre 2020 avant le port obligatoire du masque pour les enfants. Elles ont été très appréciées des familles étant donné que l'année dernière, en raison de la COVID, le photographe n'était pas venu. (apport de 1388€10 pour la coopérative scolaire). Une partie de cette somme a été investie dans l'achat de matériel pédagogique de la maison d'édition SEDRAP.
➢Noël : L'Association des Parents d'élèves a financé les cadeaux de Noël reçus dans chaque classe. Le Père-Noël est venu écouter la chanson préparée par les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP. Tous les élèves, enseignantes, AESH, service civique ont reçu un sachet de chocolats. Nous remercions M. Gayton et les membres de l'APE.

➢Si t'es jardin :
Dans la continuité du projet initié avec Billom Communauté, l'équipe enseignante remercie M. Gayton qui œuvre pour nous aider à fleurir les parterres et découvrir les herbes aromatiques.
- CM1-CM2 : deux carrés de jardin en plessis pour les plantes aromatiques
- MS-GS : des petits plans de fleurs pour la plate-bande près du préau.

- PS-MS : plants d'herbes aromatiques pour le parterre près de la cantine.
Les plantations près de l'église reprendront au 3ème trimestre.

➢« Cinématernelle » et « Ecole et Cinéma »
Toutes les classes sont inscrites. Une séance s'est déroulée au 2ème trimestre. Nous remercions la mairie qui finance le transport. Les entrées étaient financées par la coopérative scolaire, une participation de 1€ fut demandée aux familles.

➢Prix des Incorruptibles : les élèves découvrent les livres au fur et à mesure de l'année. Les classes devront voter avant le 25 mai. A la clôture des votes, ils connaîtront le lauréat de chaque sélection.

➢ « Plein la bobine » : Les projections ont eu lieu. Elles commençaient à 13h30 (temps périscolaire) et finissaient à 14h30 (temps scolaire). Lors de la réunion de présentation des TAP du 28 janvier 2021 initiée par la mairie, il a été convenu que les nouveaux horaires des activités sur la pause méridienne permettront les projections durant le temps des TAP dès la rentrée 2021.

➢Projet « découvrir le milieu naturel autour de l'école » PS-MS, MS-GS et GS-CP avec le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) : les élèves sont sortis autour de l'étang avec l'animatrice nature, Valérie Dupic pour observer les paysages. Plusieurs jeux ont été proposés. Les prochaines sorties auront lieu la semaine du 22 mars. Chaque classe ira découvrir la vie animale que l'on peut observer dans les haies. Une sortie scolaire devrait avoir lieu à Chadieu le 17 ou le 18 juin.

➢Les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 sont inscrites au Festival Artd'école (un festival départemental d'expression artistique dont le thème est « Lettres et mots à l'œuvre… » du 27 mai au 1er juin). Des créations artistiques réalisées par les enfants seront exposées lors du festival durant lequel ils découvriront le travail réalisé par ceux des autres écoles.

Le maire rappelle qu'il existe des interventions de la SEMERAP sur l'eau (festival H2O). Il ne faut pas hésiter à lui en parler si on est intéressé pour l'année prochaine.

10. Travaux de l'école

- la sonnette de l'école avec visiophone et gâche électrique pour l'ouverture du portail :
Pourrait-elle être placée en haut des escaliers à côté de la grille de l'école avec un déclenchement de l'ouverture à distance ?
Monsieur Le maire explique que cela coûte cher et que, malheureusement, ce sera détérioré rapidement. La sonnette existante a été réparée. Le volume sonore peut être augmenté et un panneau « sonnette » peut être ajouté près de la sonnette.
- les marquages au sol dans la petite et grande cour : une des marelles a déjà été repeinte par Lucas. Il reste différentes peintures à refaire : une marelle, un escargot, une roue. Dans la grande cour, les élèves de CE2, CM1 et CM2 demandent s'il est possible de peindre une marelle à un autre endroit. Lucas a fait part de la difficulté à réaliser ces peintures sans pochoir. La mairie serait-elle d'accord pour financer des pochoirs en bois qui sont stockables et réutilisables dès que nécessaire. (Un pochoir pour une marelle 315€ TTC).
Réponse de la mairie :
Ce sera fait avec des pochoirs fabriqués par Lucas.
- les prunus : une rubalise a été réinstallée près des prunus. Quand l'abattage des prunus aura-t-il lieu ? En attendant, peut-on couper les branches et ne laisser que le tronc afin de rendre la zone accessible pour les carrés de jardins et la récréation, sans risque d'accident ?

M Gayton va passer voir pour que les branches dangereuses soient coupées afin que les enfants puissent de nouveau accéder à cette zone. La mairie va fournir de la rubalise. De nouveaux arbres seront plantés et les prunus seront coupés lorsque les nouveaux auront suffisamment grandis.
Une liste de travaux réactualisée sera transmise à la mairie à la suite de ce conseil d'école.
Il faut aussi remplacer les plaques blanches qui se cassent vers les escaliers. (à cause du gel ?)
Les ventilateurs à installer sur les plafonds de classe sont commandés.

11. Questions des parents

- Une visite du collège pour les CM2 est-elle prévue et envisageable malgré les restrictions liées au Covid ?

Le collège a informé les écoles que la visite du collège était annulée cette année en raison du contexte sanitaire et du plan Vigipirate.
Les parents demandent s'ils peuvent prendre des rendez-vous individuels avec le collège pour visiter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.

Présidente de conseil :
Mme Morizet

Secrétaire de séance :
Mme Blanc